Association des Riverains du Port le 25/11/2014

29, rue de la Chapelle

85350 L’Ile d’Yeu

A Gazette de l’Ile d’Yeu

2, place de la Norvège

85350 L’Ile d’Yeu

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver, ci-joint, le courrier que nous adressons à Monsieur le Préfet de Vendée.

Nous souhaitons que la question de l’utilisation de l’héliport soit réexaminée. Il est en effet inacceptable que sous prétexte qu’Oya Vendée Hélicoptères menace de fermer la desserte de l’Ile si ses hélicoptères ne se posent pas au port, l’utilisation de l’héliport perdure en violation évidente des règles de sécurité et des normes de pollution.

Dans l’espoir que vous voudrez bien relayer notre démarche dans votre publication, nous vous prions d’agréer, Monsieur le Directeur, à l’expression de notre sincère considération.

A Joly